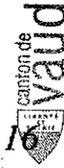


Gerhard Ulrich
Avenue de Lonay 17
1110 Morges

Morges, le 30.04.16



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 10.05.16

Scanné le _____

16-PET.053

Madame Véronique Hurni
Présidente de la commission des
Pétitions, Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Pétition

*Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Députés,*

Il ressort du dépliant « Heureka » ci-joint qu'aucun juge fédéral, ni aucun juge européen ne recherchent la vérité, pourtant le pilier de tout système judiciaire sérieux. En conséquence, ces magistrats ne méritent ni leurs salaires, ni leur réputation. Ils trompent le monde. Le Tribunal fédéral suisse et la Cour Européenne des Droit de l'Homme sont une Fata Morgana. Dans ces circonstances, le système produit des criminels judiciaires. Des cantons de Vaud existent partout en Europe. Prenez acte de cette prise de conscience historique.

Mon livre « l'Etat de droit » démasqué a été envoyé aux 15 hommes de loi cités et critiqués. Le Procureur général VD, Eric Cottier, a été le seul à m'honorer d'une réponse de trois pages d'insultes. Voir : www.pjinvestigation.ch

Personne n'a déposé plainte, à ma connaissance, car les critiqués espèrent que ce livre ne trouvera pas beaucoup d'acheteurs. Une plainte pénale ferait justement exploser les ventes, et, pour cette raison, on ne veut pas se brûler les ailes.

Jusqu'à ce jour, les médias, dévots au régime, pourtant gratifiés par un envoi de ce livre en quantité généreuse, observent strictement la censure imposée par les oligarques agissant dans l'ombre. Cependant, la doyenne émérite de la faculté de droit de l'UNIL et ancienne Conseillère nationale libérale, Susette Sanda - une dame de grande valeur - a émis une critique très positive après la lecture de mon livre (voir son commentaire ci-joint).

Ce canton a connu une succession de Procureurs généraux inadéquats. L'actuel détenteur de ce pouvoir est même un sot hyperactif. En voici les conséquences :

- *Vaud est le seul canton suisse, à ma connaissance, ayant condamné deux hommes sur indices pendant les 15 années écoulées : François Légeret (Jacques Secrétan va bientôt lui consacrer un livre) et Laurent Ségalat. Un exploit inégalé, plus que douteux de Cottier. Voir la lettre ouverte au Président du Conseil d'Etat Pierre -Yves Maillard du 08.04.16.*
- *Le banditisme judiciaire s'est solidement implanté dans ce canton. Voir la lettre ouverte à Cottier du 25.04.16. Les juges mafieux exploitent un point faible de Cottier, qui n'a plus de liberté d'action pour combattre la pègre judiciaire. Voir le texte additionnel au chapitre 8 de la 3ème édition de mon livre, également ci-joint.*
- *Les magistrats vaudois internent des détenus à foison et sans discernement, ce qui coûte très cher aux contribuables. Pourtant le Procureur général a laissé passer entre les filets le prisonnier vaudois le plus dangereux. Voir les lettres ouvertes à Cottier du 11.04.16, au Procureur de la Confédération, Michael Lauber, du 16.04.16 et au Conseiller d'Etat Pascal Broulis du 25.04.11, également dans l'annexe.*

Mesdames et Messieurs les Députés : toute crise est aussi une chance. Ayez l'audace de saisir l'opportunité de rétablir le « Checks and Balances » salulaire au système judiciaire. Aucun domaine de l'activité humaine ne connaît un contrôle de qualité organisé par trois niveaux hiérarchisés superposés. Un seul contrôle efficace suffit. Vous serez les pionniers de l'Europe. Votre effort portera immédiatement ses fruits, car les magistrats comprendront qu'ils doivent dorénavant livrer des produits de qualité. Voici ma pétition :

Je requiers en premier lieu d'être entendu de vive voix par votre commission, afin de vous proposer une conception pour réduire considérablement les internements des détenus dans vos geôles. On commencera avec modération.

C'est la saison des moissons pour les lanceurs d'alerte. Dans l'attente d'être convoqué, je vous présente, Mesdames et Messieurs, mes sentiments distingués

Gerhard Ulrich

G. Ulrich
Votre ancien prisonnier politique

cc: A qui de droit

Annexes : mentionnées